

Compte rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2017

Convocation en date du 13 mars 2017.

Le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le 20 mars 2017, à 20 h, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE, Maire.

Présents : LE JEUNE Joël, LANDOUAR Jean-Michel, LE GRAND Jeanne, JORAND Patrick, CADREN Vincent, JACOB Daniel, MADEC Dominique, MEDIANE Viviane, CHARTIER Thierry, CENSIER-LEMAIRE Marie et LE NORMAND Christian.

Absents : COSQUER Doudja, excusée (procuration à Jeanne Le Grand), FLAGEUL Alain, excusé, et ALLAIN Valérie, METAYER Isabelle.

Secrétaire de séance désignée (art L 2121-15 du CGCT) : LE GRAND Jeanne.

1- Approbation de la modification du PLU

Suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 09 janvier au 09 février 2017, Monsieur le Maire a donné lecture des conclusions de Monsieur Rannou, commissaire-enquêteur, sur la modification du PLU portant principalement sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone de Kerello qui prévoit une sortie par le sud pour rejoindre Kerguerwenn. Le commissaire-enquêteur a rencontré 16 personnes dont 10 ont formulé des observations sur le registre d'enquête. Les avis formulés par les Personnes Publiques Associées ne remettent pas en cause le projet.

Le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable au projet avec 2 remarques (modification d'un hachuré sur le document graphique et abaisser à 10 logements le seuil d'application de 20% de logements sociaux) ne remettant pas en cause le projet global de modification du PLU.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil a approuvé la modification du PLU portant sur :

- l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU de Kerello
- la modification des pièces du PLU pour rectifier des erreurs graphiques, intégrer des mises à jour et mieux adapter le PLU aux enjeux communaux et supra-communaux.

Adopté par 10 voix pour et 2 voix contre de Christian Le Normand et Marie Censier-Lemaire.

2- Modification des délégations

Au sein du CCAS, Viviane Médiane, représentait les associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Le conseil, à l'unanimité, a maintenant voté sa représentation au CCAS en tant que membre du conseil.

Un autre membre représentant les associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions sera donc nommé prochainement par le Maire. Les candidatures sont à adresser en mairie avant le 31 mars.

Au SIVU Aod ar Brug, Thierry Chartier sera le suppléant d'Alain Flageul et Christian Le Normand le suppléant d'Isabelle Métayer.
Unanimité.

Joël Le Jeune, Maire, est nommé, avec Jeanne Le Grand au SIVU d'aide à domicile.
Unanimité.

Enfin, Thierry Chartier sera le suppléant de Daniel Jacob à la commission des impôts et Alain Flageul le suppléant de Jeanne Le Grand à la commission d'appel d'offres.

3- Représentants au conseil portuaire

Concernant le renouvellement des membres au conseil portuaire, le Conseil Départemental a demandé de proposer des représentants pour la période 2017-2022.

Le conseil a proposé de reprendre les membres actuels, à savoir :

* Représentant de la Commune « siège du port »

- Joël LE JEUNE – titulaire
- Alain FLAGEUL – suppléant

Représentant de la Commune en qualité de concessionnaire plaisance

- Vincent CADREN - titulaire
- Daniel JACOB – suppléant

Représentant du personnel du concessionnaire plaisance

- Frédéric PERU - titulaire
- Laurence DELACHAIR – suppléante

Unanimité.

Le CLUPIP sera également contacté pour le renouvellement de ses représentants qui sont actuellement :

- Jean-Claude LE BRAS - titulaire
- Jean-René HERLEDAN - suppléant
- Pierre-Yves LEFEUVRE - titulaire
- Daniel MARTIN - suppléant

4- Questions diverses

* Le conseil, à l'unanimité, a validé les devis suivants :

- société NATHIS de Quimper (1 850 € HT) pour la remise en état de 3 modules du skate-park

- CEREMA, agence de Saint-Brieuc, (2 835 € HT) pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le confortement du littoral à Notigou (avis sur études)

* Enfin, le conseil a approuvé l'implantation du transformateur ENEDIS sur le terrain communal de Kerouguel, si aucune autre solution n'était trouvée. Unanimité.

Séance levée à 21 h 30.

Compte-rendu rédigé par Patricia CADREN, secrétaire générale, le 21.03.2017.